

**Bureau du 2 juin 2003**

**Décision n° B-2003-1358**

commune (s) : La Tour de Salvagny

objet : **Acquisition d'une parcelle de terrain située 10, rue de Fontbonne et appartenant à la SARL Fontbonne située en bordure de cette voie**

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction de la politique foncière et immobilière - Service opérationnel - Subdivision nord

**Le Bureau,**

Vu le projet de décision du 22 mai 2003, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Le conseil de Communauté, par sa délibération n° 2003-1087 en date du 3 mars 2003, a délégué au Bureau une partie de ses attributions. Le dossier présenté ci-après entre dans le cadre de cette délégation.

La Communauté urbaine se propose d'acquérir, en vue de l'élargissement de la rue de Fontbonne à La Tour de Salvagny, une parcelle de terrain de 173 mètres carrés dépendant de la propriété de la SARL Fontbonne et située en bordure de cette voie.

Aux termes du compromis qui est présenté au Bureau, ladite société céderait le bien en cause au prix de 5 274 € admis par les services fiscaux, étant entendu que la Communauté urbaine ferait procéder à ses frais à divers travaux de clôture rendus indispensables par le recoupement de cette propriété, travaux estimés à 12 320 € ;

Vu ledit compromis ;

Vu la délibération du Conseil en date du 23 septembre 2002 et celle n° 2003-1087 en date du 3 mars 2003 ;

**DECIDE**

**1° - Approuve** le compromis qui lui est soumis.

**2° - Autorise** monsieur le président à le signer ainsi que l'acte authentique à intervenir.

**3° - La dépense** correspondante sera imputée sur l'autorisation de programme individualisée n° 0523 le 23 septembre 2002 pour la somme de 30 000 €.

**4° - Le montant** à payer en 2003 sera imputé sur les crédits inscrits au budget principal de la Communauté urbaine - compte 211 200 - fonction 822, à hauteur de 5 274 € pour l'acquisition et à hauteur de 595 € pour les frais d'actes notariés.

Et ont signé les membres présents,  
pour extrait conforme,  
le président,  
pour le président,